



DYADE
AVOCATS

GÉRER LA RELATION DE TRAVAIL

De la conclusion du contrat à sa rupture

Lieu et organisation :

À définir en fonction de la demande

Durée : 7h

Public :

- Salariés, Cadres
- Juristes
- Chargé RH
- Chargés de formation

Tarifs :

- Individuel : 600 € HT
- Collectif : nous consulter

Intervenants :

Me Clémence PARIER-VILLAR
Me Simon PARIER
Avocats Associés

Me Christophe PARIER
*Ancien Président d'Entreprise
Adaptée*

Contacts/Inscription :

Contactez-nous par email ou par téléphone aux coordonnées ci-dessous.

Mail : formation@dyade-avocats.fr

Tél : 07.84.57.34.66

Inscription via notre site internet, sur l'onglet **Contact**, accessible à l'adresse suivante :

www.dyade-avocats.fr

Gérer la relation de travail : de la conclusion du contrat à sa rupture.

Recruter un salarié, faire évoluer son emploi ou rompre son contrat de travail n'est pas forcément une chose aisée notamment lorsque l'employeur ne maîtrise pas les règles de base du droit du travail. De la rémunération, au temps de travail en passant par la gestion des arrêts de travail du salarié, le corpus de règles que l'employeur se doit de respecter est particulièrement dense. La présente formation a pour objet de présenter le cadre juridique dans lequel se crée, s'exécute et se rompt le contrat de travail.

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux chefs d'entreprise et aux chargés de ressources humaines.

Objectifs de la formation

- Identifier les différents types de contrat de travail.
- Maîtriser les règles théoriques de base et acquérir les principaux automatismes pour sécuriser la gestion de la relation de travail.
- Faire usage, au mieux, du pouvoir disciplinaire de l'employeur.
- Sécuriser la rupture du contrat de travail et apprendre à déterminer le mode de rupture le plus adapté à la situation.
- Faire face aux contentieux relatifs à la rupture du contrat de travail.

Programme de la formation

Introduction

- **Flexibiliser et sécuriser le contrat de travail**
 - Principales caractéristiques du CDI et de la promesse d'embauche
 - Cas spécifique du CDD
 - Cas spécifique des salariés à temps partiel et en forfait jours réduit
 - Focus sur les clauses particulières du contrat de travail.
- **Les modalités d'exercice de la relation contractuelle**
 - Organisation de la durée du travail
 - Gestion des périodes de suspension du contrat de travail et du retour du salarié
 - Gestion des modifications du contrat de travail
 - Rémunération des collaborateurs
 - Exercice du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- **Les modes de rupture du contrat de travail :**
 - Conditions et modalités de la rupture de la période d'essai
 - Gestion des modes de rupture du contrat de travail
 - Focus sur les précautions à prendre dans le cadre de la rupture du contrat de travail
 - Gestion du contentieux lié à la rupture du contrat de travail

Conclusions



Des questions ? Contactez-nous:

En cas de questionnement, contactez notre équipe d'experts. Ils sont disponibles par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

 contact@dyade-avocats.fr

 +33 07 84 57 34 66